
PACS

Il est nécessaire de remplir le formulaire en ligne ci-après ou de se rendre en mairie pour retirer le dossier et y joindre les pièces à fournir.

Dès que le dossier est complet, prendre rendez-vous pour conclure votre Pacs auprès de l'officier d'Etat civil de la mairie. La présence des deux personnes est obligatoire au dépôt du dossier.

Peut-on cumuler l'allocation adulte handicapé (AAH) et le RSA ?

Oui, vous pouvez cumuler le [revenu de solidarité active \(RSA\)](#) (particuliers) et [l'allocation aux adultes handicapés \(AAH\)](#) (particuliers) si vous remplissez les conditions requises.

Cependant, si vous touchez l'AAH, vous ne pourrez **pas percevoir le RSA dans son intégralité**.

Le montant de votre RSA sera alors réduit du montant de votre AAH que vous percevrez.

Où s'adresser ?

[Caisse d'allocations familiales \(Caf\)](#)

[Mutualité sociale agricole \(MSA\)](#)

Si vous relevez du régime agricole

[Caisse d'allocations familiales \(Caf\)](#)

[Mutualité sociale agricole \(MSA\)](#)

Si vous relevez du régime agricole

Références

› [Code de l'action sociale et des familles : article L260-10](#)

Caractère subsidiaire du RSA

<https://www.uzes.fr/demarches/formalites-administratives/pacs-mariage/pacs?xml=F20209&cHash=7561d19ed870f3b9a04763dbb261c5f8?>

➤ [Simulateur de RSA \(Caf\)](#) - Simulateur

Peut-on cumuler l'allocation adulte handicapé (AAH) et le RSA ?

Oui, vous pouvez cumuler le [revenu de solidarité active \(RSA\)](#) (particuliers) et [l'allocation aux adultes handicapés \(AAH\)](#) (particuliers) si vous remplissez les conditions requises.

Cependant, si vous touchez l'AAH, vous ne pourrez **pas percevoir le RSA dans son intégralité**.

Le montant de votre RSA sera alors réduit du montant de votre AAH que vous percevrez.

Où s'adresser ?

[Caisse d'allocations familiales \(Caf\)](#)

[Mutualité sociale agricole \(MSA\)](#)

Si vous relevez du régime agricole

[Caisse d'allocations familiales \(Caf\)](#)

[Mutualité sociale agricole \(MSA\)](#)

Si vous relevez du régime agricole

Références

➤ [Code de l'action sociale et des familles : article L260-10](#)
Caractère subsidiaire du RSA

➤ [Simulateur de RSA \(Caf\)](#) - Simulateur

<https://www.uzes.fr/demarches/formalites-administratives/pacs-mariage/pacs?xml=F20209&cHash=7561d19ed870f3b9a04763dbb261c5f8?>

CONTACT



VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE

MAIRIE D'UZÈS

Adresse postale : BP 71103 - 30701 Uzès cedex

Deux entrées possibles :

1, place du Duché

1, place Albert 1er

30700 Uzès

Tél. : +33 (0)4 66 03 48 48

HORAIRES:

Lun - Jeu : 8h > 12h, 13h30 > 16h45

Ven : 8h > 12h, 13h30 > 16h15

1er et 3e Sam : 8h > 12h (Etat civil)